

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 15 juillet 2019

Une rentrée éco-responsable ? C'est possible grâce aux conseils malins de l'ADEME Centre-Val de Loire

La rentrée scolaire se prépare de plus en plus tôt : à peine l'année scolaire s'achève-t-elle que les magasins organisent déjà leurs rayons. Alors que les parents doivent choisir parmi une multitude de références pour répondre aux listes de fournitures préconisées par les enseignants, l'ADEME Centre-Val de Loire vous aide et vous accompagne pour réussir une rentrée éco-responsable.

1. Réutiliser ou acheter d'occasion

Avant d'acheter de nouvelles fournitures, identifiez celles que vous avez déjà et qui peuvent être facilement réutilisées (ciseaux, règles, etc.).

Sites d'échanges sur Internet, recycleries, ventes associatives, vide-greniers, bourses aux livres : les possibilités de trouver des objets d'occasion se multiplient. Vous pourrez facilement trouver des livres, des fournitures, des vêtements, un bureau, un cartable, une calculatrice, etc.

En optant pour la réutilisation et l'occasion, vous éviterez le gaspillage, réduirez les déchets et maîtriserez votre budget.

2. Se fier aux labels et aux logos environnementaux

Des labels et logos vous garantissent que le produit respecte les normes écologiques et environnementales. Identifiez ces labels et privilégiez-les dans vos achats, car ils s'appliquent désormais à des produits disponibles presque partout et dans des gammes de prix identiques aux produits classiques.

Les logos les plus faciles à identifier dans les magasins sont :

- ✓ l'Ecolabel Européen (papeterie et matériel informatique) ;
- ✓ l'Ecolabel Nordique (papeterie, instruments d'écriture et matériel informatique) ;
- ✓ le logo Ange Bleu (papeterie et matériel informatique) ;
- ✓ le logo Energy star (produits énergétiquement performant).



Il existe également d'autres logos dont les référentiels ont été élaborés par des organismes privés pour la papeterie, les instruments d'écriture, les matériels informatiques ou les cartouches d'impression :



Pour tout savoir sur les logos environnementaux, téléchargez le guide gratuit réalisé par l'ADEME :
<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-logos-environnementaux-sur-les-produits.pdf>

3. Choisir des fournitures fabriquées à partir de matériaux recyclés ou naturels

La plupart des fabricants ont élargi leurs gammes de produits et proposent désormais des fournitures plus respectueuses de l'environnement et de la santé des enfants :

- ✓ crayons en bois naturels sans vernis ni teinture ;
- ✓ taille-crayons en bois ou en métal ;
- ✓ gommes en caoutchouc naturel non teintées ;
- ✓ règles en bois ou en métal, ni colorées, ni vernies...
- ✓ feutres à base de colorants naturels lavables ;
- ✓ correcteurs sans solvant, à base d'eau ou d'alcool ;
- ✓ surligneurs à base d'alcool, sans métaux lourds, en polypropylène plutôt qu'en PVC ;
- ✓ colles sans solvant toxique mais fabriqués à partir d'eau ou d'une base végétale ;
- ✓ calculatrices solaires ;
- ✓ stylos à bille en plastique recyclé ;

En utilisant des matériaux écologiques et naturels, vous évitez d'émettre dans l'atmosphère des particules nocives, par exemple les composés organiques volatils, qui dégradent la qualité de l'air intérieur des habitations ou des salles de classe. Vous protégez ainsi efficacement l'environnement et la santé de vos enfants et la vôtre.

La santé, un enjeu majeur !

Comment repérer les produits chimiques contenus dans les colles, les stylos ou les papiers ?

Quelles sont les alternatives ?

Pour répondre à ces 2 questions essentielles, l'ADEME met gratuitement à votre disposition :

- ✓ **Une infographie didactique**
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-fournitures-scolaires-comment-equiper-ses-enfants-sans-risque.pdf
- ✓ **Une fiche technique**
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-pratique-comment-choisir-fournitures-scolaires.pdf>



Spécial Presse

Consultez le dossier « *A vos marques, prêts, rentrez !* » :

<http://presse.ademe.fr/2017/08/a-vos-marques-prets-rentrez-rentreeecolo.html>

ou

<http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/08/Rentree-responsable-2017-ADEME.pdf>

Visitez le site consacré aux ecolabels : <http://www.ecolabels.fr/fr/>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.centre.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Centre-Val de Loire
Horizon Public Conseils

Maud BERAUD - Tél. : 02 38 24 00 00 - maud.beraud@ademe.fr
Pierre CHAPSAL - Tél. : 06 71 59 74 18 - chapsal@horizonpublic.org